

## Glossaire

### **Définition : muscle**

Auteur : anemone-clown

Date publication : 16-03-2008

Organe formé d'unités cellulaires appelées fibres musculaires. Les muscles lisses appartiennent aux viscères, tandis que les muscles striés, dits encore muscles somatiques ou volontaires, assurant par leurs contractions les mouvements des organismes.

Ils sont en effet dans leur grande majorité fixés aux éléments squelettiques, qu'ils font mouvoir autour de leurs articulations. Chaque articulation est ainsi mue par un jeu de muscles dits antagonistes (contracteur - fléchisseur).